

RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00887

Numéro SIREN : 830 583 381

Nom ou dénomination : 2A AUTOMOBILES

Ce dépôt a été enregistré le 05/12/2023 sous le numéro de dépôt 13221

SAGE Expert-comptable, janvier 2022 : Bil préliminaire.

N° SIRET * 83058338100017		N° de l'exercice précédent *		Durée de l'exercice précédent *	
Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)		1		BILAN - ACTIF	
Désignation de l'entreprise : 2A AUTOMOBILES		7 ROUTE DE RIOM 63260 AIGUERSE		Date de l'exercice précédent *	
Adresse de l'entreprise		7 ROUTE DE RIOM 63260 AIGUERSE		Date de l'exercice précédent *	
N° de l'exercice		131112101212		N° de l'exercice précédent *	
Capital souscrit non appelé		AA		100 000	
Frais d'établissement *		AB		100 000	
Frais de développement *		AC		100 000	
Frais de développement *		CQ		100 000	
Concessions, brevets et droits similaires		AF		100 000	
Fonds commercial (1)		AH		100 000	
Autres immobilisations incorporelles		AJ		100 000	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		100 000	
Terrains		AN		100 000	
Constructions		AP		100 000	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		100 000	
Autres immobilisations corporelles		AT		100 000	
Immobilisations en cours		AV		100 000	
Avances et acomptes		AX		100 000	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		100 000	
Autres participations		CU		100 000	
Créances rattachées à des participations		BB		100 000	
Autres titres immobilisés		BD		100 000	
Prêts		BF		100 000	
Autres immobilisations financières *		BH		100 000	
TOTAL (II)		BJ		100 000	
Matières premières, approvisionnements		BL		100 000	
En cours de production de biens		BN		100 000	
En cours de production de services		BP		100 000	
Produits intermédiaires et finis		BR		100 000	
Marchandises		BT		100 000	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		100 000	
Clients et comptes rattachés (3) *		BX		100 000	
Autres créances (3)		BZ		100 000	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		100 000	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)		CD		100 000	
Disponibilités		CF		100 000	
Charges constatées d'avance (3) *		CH		100 000	
TOTAL (III)		CJ		100 000	
Frais d'émission d'emprunt à court terme		CW		100 000	
Frais de remboursement des obligations		CM		100 000	
Écart de conversion actif *		CN		100 000	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		100 000	
Dont droit au bail :		(1) Part à moins en des		CP	
Dont droit au bail :		(2) Part à moins en des		CP	
Dont droit au bail :		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Dont droit au bail :		Créances :		CR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2032

CEPHE COMPTABLE
AIGUERSE
131112101212
 DGRIP N° 20599D
 12

2A AUTOMOBILES
 7 ROUTE DE RIOM 63260 AIGUERSE

Liasse fiscale

DU - 5 DEC. 2023

13821

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2022

Désignation de l'entreprise		2A AUTOMOBILES		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000...)	DA	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	78 243	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	19 650	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	108 893
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	79 557	
	Emprunts et dettes financières diverses (Dont emprunts participatifs EI)	DV	49 903	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	250	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	72 532	
	Dettes fiscales et sociales	DY	44 258	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	5 419	
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	251 920	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	360 813	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	210 069		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 360 812,63 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 19 650,22 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 100 000 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	100 000		100 000	
Fonds réévalué				
Fonds reçu en apport				
TOTAL	100 000		100 000	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes 295 704 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	100 000			100 000
Immobilisations corporelles	228 013	2 900	37 947	192 966
Immobilisations financières	2 738			2 738
TOTAL	330 751	2 900	37 947	295 704

Amortissements et provisions d'actif 113 079 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	122 598	25 003	34 522	113 079
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	122 598	25 003	34 522	113 079

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	100 000	0	100 000	Non amortiss.
Matériel et outillage	33 633	28 382	5 250	de 3 à 5 ans
Instal./agenc.divers	52 384	22 447	29 937	10 ans
Matériel de transport	104 500	60 119	44 381	de 3 à 5 ans
Mat.bureau informatique	600	281	319	3 ans
Mobilier	1 850	1 850	0	4 ans
TOTAL	292 966	113 079	179 887	

Etat des créances = 48 305 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	2 738		2 738
Actif circulant charges d'avance	45 567	45 567	
TOTAL	48 305	45 567	2 738

Provisions pour dépréciation = E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	1 208		1 208		
Comptes financiers					
TOTAL	1 208		1 208		

Charges constatées d'avance = 2 805 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 10 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	100,00	10 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	100 00	10 000

Etat des dettes = 251 670 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	79 557	37 706	41 851	
Dettes financières diverses	49 903	49 903		
Fournisseurs	72 532	72 532		
Dettes fiscales sociales	44 258	44 258		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	5 419	5 419		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	251 670	209 819	41 851	

Charges à payer par postes du bilan = 17 817 E

Charges à payer	Montant
Emp. dettes établ. de crédit	
Emp. dettes financières div.	
Fournisseurs	3 751
Dettes fiscales sociales	14 066
Autres dettes	
TOTAL	17 817

Annexes aux comptes annuels (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Ventilation du chiffre d'affaires = 840 044 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	3 300	0,39
Ventes de produits finis	391 847	46,65
Prestations de services	423 818	50,45
Produits des activités annexes	24 584	2,93
Rabais, remises ristournes accord	-3 505	-0,42
TOTAL	840 044	100 00

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

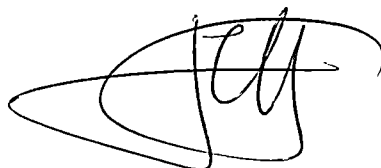
Charges constatées d'avance = 2 805 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000)	2 805
TOTAL	2 805

Charges pa er = 17 817 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn factures non parvenues.(408100)	3 751
TOTAL	3 751

Dettes fiscales et sociales	Montant
Pers congés à payer(428200)	9 533
Org.soc. congés à payer(438200)	3 361
Org.soc. autres charges à payer(438600)	1 107
Etat autres charges à payer(448600)	65
TOTAL	14 066



2 A AUTOMOBILES

Société À Responsabilité Limitée au capital de 10 000 €

Siège social : 7 Route de Riom

63260 AIGUEPERSE

830 583 381 RCS CLERMONT-FERRAND

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2023

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à 19 650,22 €, de la manière suivante :

- Distribution d'un dividende de 7.80 € par part sociale, soit pour les 100 parts sociales composant le capital de la Société, un dividende global de -----	7 800,00 €
- Affectation du solde au compte « Autres Réserves », soit -----	11 850, 22 €
Total égal au résultat à affecter -----	19 650,22 €

Mise en paiement des dividendes

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 1^{er} juillet 2023 au siège social.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle les distributions de dividendes intervenues au titre des trois exercices précédents :

<u>EXERCICES</u>	<u>DIVIDENDES</u>
31/12/2021	7 000 €
31/12/2020	7 000 €
31/12/2019	2 300 €

**Copie certifiée conforme
La Gérance**

